



Résumé : *Le monde change, la langue suit. A des référents nouveaux, des termes nouveaux. Mais, ce n'est pas le néologisme qui gêne. C'est plutôt la durée, la temporalité que prend le caractère néologique : la nouveauté d'un terme récemment créé. Le sentiment de nouveauté -ou néologisme - dure combien de temps ?*

La notion reste fluide. Toutefois, la fluctuation du concept ne légitime pas son rejet ni ne justifie la négation de la néologisme, trait distinctif fondamental de tout néologisme. Au contraire, elle mérite plus d'attention et exige dans l'imédiat, une prise en charge sérieuse et objective.

Mots-clés : *Néologisme, néologie, néologisme, processus néologique, nouveauté.*

Abstract: *The world changes; the language follows and so for the new referents and new terms. To make neologism; we need the thing or the concept. However, it is not neologism that disturbs; it is rather the duration, the temporality which the neological character takes: the newness of a recently created term .How long does the feeling of newness last?*

The notion remains fluid. However; the fluctuation of the concept does not motivate its rejection, nor does it justify the negation of neologism, a fundamental and distinctive characteristic of every neologism .On the contrary, it deserves more attention and immediately requires a serious and objective undertaking.

Keywords: *Neologism, neology, neologism, process neological, novelty, dating.*

المخلص: *تغير اللغة (و نقصد بالأحرى قاموسها) يتبع تغير العالم و ما يجري به من مستحدثات عديدة و مستمرة. لمرامع -référents- جديدة (أفكار جديدة، أشياء جديدة ، اكتشافات جديدة ...) كلمات جديدة و مبتكرات و ألفاظ جديدة (néologismes). إنها ليست اللفظة المبتكرة التي تطرح الإشكال. بل مفهوم الجدة (néologisme) أي صفة الحدائثة و من الجانب الزمني خاصة. كم يدوم عمر اللفظة الجديدة. تبقى الكلمة المبتكرة جديدة لكم مدة من الزمن؟ يبقى المفهوم ممتع . غير ان ميوعته لا تيرر رفض المصطلح و نكران الظاهرة اللغوية و حقيقتها، بل تستحق تكفلا جديا و عناية جادة و دراسة موضوعية.*

الكلمات المفتاحية: *الكلمة الجديدة، التجديد اللغوي، الابتكار، التاريخ، التقييم (إدراج الكلمة في القاموس)*

Introduction

Nous sommes surpris quand nous apprenons que des mots ou expressions qui nous sont familiers et que nous utilisons déjà depuis longtemps ne sont que récemment introduits comme néologismes dans le(s) dictionnaire(s). Nous n'avons pas attendu 1989 ou l'édition 1989 du *Petit Larousse Illustré*, désormais P.L.I., pour découvrir *dictionnaire-adj.* Nous avons toujours *supporté* telle ou telle équipe sportive. *Label* est un mot que nous connaissons fort bien avant 1996, date de son insertion dans la nomenclature du P.L.I. Passée la surprise, le désarroi s'installe. Les interrogations interpellent. Pourquoi et quand doit-on parler de mot nouveau ? Jusqu'à quand continuer à parler de mot nouveau ? Autrement dit, durant combien d'années une unité lexicale créée ou empruntée reste-t-elle nouvelle ? Bien sûr, tous les mots ont été, un jour, des néologismes. Autrement dit, au départ tout mot constitue un néologisme. Tout néologisme se définit par sa néologicité, trait distinctif fondamental.

Cette notion de néologicité est encore vague et encore mal définie, nous entendons mal encore délimitée. L'acceptation et la conception même - de néologicité - jusque là intuitives gênent et méritent un intérêt particulier et une étude objective par tous les spécialistes concernés : terminologues, lexicologues, lexicographes, sociolinguistes, etc.

Alors, nous voudrions, par notre contribution et à travers plusieurs de nos interrogations et de nos constats, attirer l'attention sur le caractère « nébuleux et peut être indéfinissable » de la néologicité ne serait-ce en partie et dissiper l'équivoque qui la couvre. Pour cela, nous présentons brièvement néologisme, néologie (processus néologique) et néologicité et implicitement le rapport qu'il y a entre eux. Nous insistons sur la propriété de la néologicité. Notion plus au moins insaisissable que les deux précédentes par sa double nature, une durée qui resterait relative et un sentiment qui ne serait pas à l'abri de la subjectivité. Un mot est nouveau juste à sa création ou à sa dictionnarisation ?

1. Néologisme, néologie (processus néologique), néologicité

La nécessité de trouver des noms à des référents nouveaux ou à des conceptions nouvelles dans un monde, en permanence, en évolution justifie le mouvement néologique et la constance néologique.

Les innovations dans le domaine lexical ont pour moteur le besoin de désigner. Pour qu'une langue survive il faut qu'elle réponde aux besoins nouveaux de la communication (l'impulsion est dans l'échange et la communication). Les exemples ci-après, tous mots nouveaux ou néologismes¹, en sont une illustration une expression réelle et vérifiable de la dynamique néologique toujours en corrélation avec les changements socio-économiques, culturels et philosophiques et les soubresauts politiques et historiques : *rai* (PLI 90), *libanisation* (PLI92), *négationnisme* (PLI91), *agritourisme* (PLI94), *hidjab*, *sida* (PLI96), *hip-hop* (PLI99), *agroclimatologie* (PLI00), *netéconomie* (PLI02).

S'il y a donc des connaissances qui s'acquièrent, de nouvelles inventions qui voient le jour, des mœurs qui changent et des modes de vie qui évoluent, la

langue suivra. L'inventivité lexicale suit et embrasse l'horizon de la société qui s'élargit et s'éloigne continuellement. Ainsi, le lexique change « disparatement » et inégalement, et la langue se transforme.

Pour Henri Mitterand, la néologie est une tendance naturelle indissociable du langage, une activité sociolinguistique, voire psycholinguistique : « ... les effets de cette néologie, [...] n'est pas une mode passagère, mais la conséquence linguistique durable d'un fait de civilisation qui n'épargne aucune des grandes langues »². Il établit un parallélisme entre l'évolution de la société, de son savoir, de son savoir-faire et l'évolution du lexique et de la langue : réceptacle et moyen, les deux à la fois.

Mais ce n'est pas le statut du néologisme qui gêne ni le processus néologique qui pose problème bien que la définition et l'identification des néologismes n'aille pas de soi. C'est plutôt, la durée -temporalité- que prend le caractère néologique, la nouveauté d'un terme récemment créé. Le sentiment de nouveauté - ou néologicité - dure combien de temps? Pour combien de temps un néologisme est/reste-t-il néologisme (nouveau) ?

Si par néologisme (notion évolutive) nous comprenons toute expression nouvelle retenue, mémorisée et dictionnarisée³, par néologicité nous entendrons, en l'occurrence, la durée, le temps accordé et peut-être convenu à un mot pour qu'il continue à être perçu comme nouveau : temporalité. La néologicité demeure une propriété sociolinguistique fondamentale du néologisme.

Peut-on établir des mesures statistiques exactes pour la délimitation de la néologicité et selon des critères non approximatifs et fiables. La néologicité «caractère néologique nouveau» d'une entité lexicale est intrinsèque au temps et s'inscrit dans une problématique double: Depuis quand ? Jusqu'à quand ?

2. Difficultés dans la détermination de la durée d'un néologisme

Cependant il reste délicat de délimiter quand un néologisme cesse de l'être. B. Quemada reconnaît que «la néologicité d'une domination est difficile à évaluer. Il semble facile de répondre et de dire quand commence la nouveauté qui caractérise le néologisme et justifie en même temps sa dénomination. Cependant il reste délicat (embarrassant) de la délimiter et surtout de dire quand un néologisme cessera d'être considéré comme tel. Le néologisme est difficile de par l'absence de références et de critères clairement adoptés pour la délimitation du concept nouveau dans le temps; désormais : néologicité (état et sentiment néologiques). Le néologisme, élément fixateur, devient ou s'avère ainsi et à la fois une notion labile et fluctuante. Il stabilise une conceptualisation en cours. Il suspend un usage (nouveau), formalise un concept, un sentiment..., identifie un référent. De même, il mémorise un instant de « conscience » qui peut durer. Le succès du mot créé est une autre histoire.

3. Les deux aspects de la nouveauté: la durée, le sentiment néologique

La nouveauté⁴ est à considérer sous deux aspects : Le 1^{er} est lié et a trait à la durée. Quel est l'âge (de jeunesse) de nouveauté d'un mot ? La durée d'état ou de statut de mot nouveau, bref la temporalité néologique quantifiable et mesurable assignée

à la néologie est de combien de temps comme nous l'avons signalé supra? Le 2^e aspect touche au caractère relatif du sentiment néologique (néologicit ) m me. Une lexie est nouvelle par rapport   quel milieu, quelle discipline, quel registre ?

Concernant le 1^{er} aspect nous r pondrons que la dur e de vie d'un n ologisme est variable et relative. Cette perception est diff remment ressentie en fonction de moult et divers param tres:  ge, statut social, niveau d'instruction, profession, etc. La n ologicit  de certains termes qui rel vent du vocabulaire sp cialis , n'est sensible que pour des locuteurs sp cialistes (avertis) et poss dant ce vocabulaire. Rappelons que le sentiment n ologique devait  tre partag  et le mot nouveau, repris, largement diffus .

Aujourd'hui, les descriptions lexicographiques et les multiples inventaires dont disposent lexicologie, maisons d' dition de dictionnaires, institut sp cialis  fournissent des informations plus pr cises et tr s fiables. La datation serait la meilleure preuve de n ologicit  quand on est d'accord sur la dur e de la n ologicit  ou/et sur le sentiment n ologique. Pour B. Quemada «une seule date ne saurait suffire pour rendre compte   la fois de la naissance du n ologisme, de ses implantations dans la langue et de la perte de son caract re n ologique.»⁵

Sur le 2^e aspect, la permanence du sentiment n ologique est tributaire du processus de lexicalisation et dictionnarisation. Le mot est nouveau d s l'instant de sa cr ation jusqu'  son admission dans un dictionnaire g n ral. Ainsi M-F.Mortureux d finit le n ologisme « un mot reconnu   la fois, comme nouveau et susceptible de se lexicaliser. Car on l'applique essentiellement   des mots en cours de diffusion avant que leur diffusion n'ait abouti   les faire enregistrer dans les dictionnaires g n raux »⁶

Exemples illustratifs de l' cart variable et relatif des n ologismes entre leurs dates (suppos es) de cr ation N.P.R et leurs insertions dans le dictionnaire, le P.L.I.

Entr�es	Datation (N.P.R)	Dictionnarisation (PLI)	Ecarts (en ann�es) entre datation et dictionnarisation	
Airbag	92	94	02ans	�cart de 02 � 04 ans
HIV	85	98	03 ans	
D�samianter	96	99	03ans	
Faxer	87	90	03ans	
Bagagiste	87	91	04ans	
Glasnost	86	90	04 ans	
ADSL	83	93	09 ans	�cart de 09 � 11 ans
Coparentalit�	93	02	09 ans	
Hip-Hop	86	97	11 ans	
Narco-dollar	81	90	09 ans	
T�l�charger	87	96	09ans	
WAP	93	02	09 ans	
Nazillon	73	01	28ans	�cart de 25 � 50 ans
Hooliganisme	58	95	37ans	
BIP	50	91	50ans	
Label	38	96	48ans	

La lexicalisation ne suffit pas comme test de n ologicit . Le dictionnaire, par l'insertion⁷ de ces nouvelles unit s, atteste⁸, certes, leur nouveaut , mais la dur e de n ologicit  ne sera toujours pas connue et donc, limit e. Le mot ne s'installe pas dans le dictionnaire dans la m me ann e de son attestation (datation) et surtout de sa cr ation (voir tableau). A son tour, la datation, marque objective qui prend en charge la nouveaut  et la fixe, n'est pas toujours exacte. Elle ne pourrait  tre fiable que pour les n ologismes volontaires, cas des terminologies. En dehors des cr ations terminologiques (volontaires), on ne peut conna tre avec pr cision la date de cr ation ou d'apparition exacte de l'unit  lexicale nouvelle ou du sens nouveau.

Une lexie peut bien  tre r cup r e par le dictionnaire apr s plusieurs ann es de sa cr ation. Le dictionnaire patientera jusqu'  ce que l'unit  lexicale en question fasse ses preuves et s'impose dans l'usage.

Quand nous acceptons la n ologicit  comme l'intervalle contenu entre l'instant de la cr ation et celui de la dictionnaris tion (int gration dans un dictionnaire mat riel, manuel) nous devrions objecter (r torquer) que beaucoup d'eau peut couler sous les ponts entre le moment de la formation d'un mot nouveau, son emploi, sa r ception, ses r emplois et le temps de son admission dans les dictionnaires (cf. Tableau). Encore faut-il rappeler les circonstances qui accompagnent chacune des cr ations et qui pourraient  tre,   bien des  gards, d terminantes. Un mot  mis pour la premi re fois par un anonyme n'est pas comme un mot lanc  par une c l brit , ou une autorit  scientifique ou morale, qui aura beaucoup plus de chances de r ussir, et rapidement.

La dur e entre la naissance et l'accueil par le(s) dictionnaire(s) peut  tre aussi variable que relative. *Copier-coller* (90 selon le NPR) n'a figur  dans le suppl ment n ologique du *Dictionnaire Hachette* qu'en 2002 et n'a  t  ajout  dans le P.L.I. qu'en 2003. De m me *novlangue*, pour illustrer le choix relatif des dicos, figure dans le PLI depuis 97 et est toujours absent des colonnes du NPR. L'insertion varie selon l'impact du mot, de par le r f rent qu'il d signe, et l'incidence qu'il a sur /dans les discours.

La lexie acronyme *Sida* et ses d riv s se sont rapidement r pandus. Pour *HIV*, *airbag*, la dur e enregistr e respectivement entre leurs premi res attestations, selon le NPR 85 et 92 et leur dictionnaris tion par le P.L.I. n'est que de trois ans (voir tableau, page). En revanche *dictionnairique* (adj. PL 98), *monos mique* (PL 89), la dur e de leur attente (dur e de stagiari tion) fut longue. La consid ration, nous le rappelons, est plus au moins sociolinguistique. La n ologicit  s'inscrit et s' tale dans le temps. Il y a des n ologismes qui naissent et disparaissent aussi vite qu'ils sont venus comme indiqu  renvoi 3, p.5. D'autres attendent tr s longtemps pour conna tre la gloire : « plusieurs si cles sont parfois n cessaires pour qu'une lexie  clore compl tement »⁹. Comme il y a des mots qui peuvent  tre plusieurs fois n ologiques (r miniscence n ologique ou n ologisme   rebours), *chaufferette* (PLI 02)

Eventuellement, nous admettons  galement que les lexies ne sont pas similaires de par l'acuit  ou le poids de la nouveaut . Il y a des domaines o  le n ologisme serait un « loup blanc ». Il y est tr s rare, notamment dans la langue et le

vocabulaire juridique et théologique. Dans *Le Petit Larousse Illustré* (P.L.I.) 1995, sur 110 entrées néologiques quatre appartiennent au lexique juridique et administratif. Le P.L.I. 2002 ne comporte que le nom et le verbe : *judiciarisation/ judiciariser*¹⁰ et la féminisation de *bâtonnier(re), maire*).

4. La dictionnarisation : début ou fin de néologie ?

La néologie cessera-t-elle après installation, dans la masse, du terme en question ? Si oui, tous les dictionnaires seraient dépassés parce que le temps qu'ils retiennent un usage et qu'ils contrôlent sa récurrence, la nouvelle lexie est déjà installée. Les dictionnaires attestent le sens comme la nouveauté sans pour autant l'anéantir. Un nouveau-né cessera-t-il de l'être suite à son inscription à l'état civil ?

Inutile d'insister, car c'est un truisme que de rappeler que les créations linguistiques sont tributaires des nouvelles inventions et conceptions dans tous les secteurs de la vie de la communauté. Les interlocuteurs servent simplement de relais entre le référent et la nouvelle séquence morphologique et le nouvel usage sémantique. En matière néologique, le dictionnaire ne crée pas de mot nouveau ni n'invente de sens inusité. Il sort le mot néologique de l'anonymat, le désenclave et le légitime.

Il est admis que les dictionnaires n'accueillent pas tous, chacun selon sa ligne éditoriale, les mêmes mots et de la même façon. Le choix des mots à retenir ou retenus ne repose pas, à chaque fois sur des critères seulement linguistiques. L'accueil fait aux mots touche le choix du mot même comme le nombre de mots à retenir. La différence des mots répertoriés, à lire Gaudin et Guespin, entre le *D.L.F, Lexis* à titre d'exemple et le *Petit Robert* est de 20%. Le *Robert* se veut contemporain, Larousse, D.L.F. Lexis classique. Le *Petit Larousse Illustré*, à le comparer, ose, le dictionnaire Hachette Encyclopédique hésite.

Le recours au dictionnaire pour vérifier la nouveauté d'une entrée lexicale peut être utile. C'est par rapport au dictionnaire (lexicographisation avec datation ou non) que le mot peut être néologique. Comparons deux éditions successives. Si un mot ne figure pas dans la première et apparaît dans la deuxième, il est possible que le mot soit ou ait été un néologisme¹¹.

De même le référent peut constituer, parfois et pour certains, un auxiliaire remarquable et recommandable qui aidera à l'évaluation de la nouveauté du terme. Le mot ne peut, essentiellement, venir avant le référent excepté pour les substituts lexicaux qui rivaliseraient toujours avec les mots préexistants.

5. Indéfinitude de la temporalité néologique

La temporalité néologique n'est pas clairement définie. L'on ne peut pas se limiter à la durée pour connaître le temps de latence de la néologie. Cependant, l'usage et la récurrence du néologisme ne seraient-elles pas subjectives, arbitraires ? Le nombre de locuteurs est-il un critère objectif ? Il y a des mots qui, de par leurs référents, touchent fatalement tout le monde.

Alors leurs chances de réemplois ne sont pas minimes: celles de *zapper* (P.L99), HIV (PL85) par rapport aux autres, utiles certes, mais qui ne concernent pas un large public comme *somesthénie* (P.L 95). (Problème de vulgarisation).

Les réemplois initiaux d'une lexie récente, sa réception, son adoption sont-ils vérifiables ? Difficile de le contrôler. A partir de quel nombre de fois de réemplois, le néologisme se débarrasse-t-il de sa néologisme ?

Il y a également des néologismes qui s'installent vite (comme signalé supra p.10) et réussissent à se généraliser remarquablement, *zapper*, *Sida*, *clip*, *webcam*, *trou d'ozone* etc. et, malgré leur morphologie, ils arrivent vite à la perte du sentiment néologique qui accompagne souvent les néologismes. L'analogie familière d'autres unités néologiques conventionnelles, les fait admettre comme installées depuis longtemps. Seuls les connaisseurs et les dictionnaires sont conscients de leur néologisme, exemple : *gouvernance* (PL 00), *Cigarette* (PL 02).

Certaines créations lexicales demeurent longtemps en veille. Elles ne touchent et n'arrivent au grand public qu'après plusieurs années : le cas des technocrochets qui débordent, quittent leur domaine de spécialité et trouvent le chemin de la langue générale et que l'on appelle quelquefois néologismes à répétition à l'instar de :

Novlangue (P.L 00) (mot créé par G. Orwell en 1984), *pré-requis* (PL 02), *Oulipien* (PL 03) ^{de oulipo} (ouvrage de la littérature potentielle »¹² (mouvement littéraire fondé par les oulipiens en 1960). La datation ne suffit-elle pas à marquer la néologisme d'une lexie ? Certains dictionnaires de langue, tel le *D.L.F.*, ou linguistique, cas du *Larousse étymologique* mentionnent la date de la 1^o attestation du mot, marque, tout bonnement, du début.

La datation est plus fiable et l'utilisateur peut légitimement retenir le mot comme nouveau à partir de sa parution et non de sa création. Le moment de la création est exceptionnellement et conjoncturellement possible à connaître, à contrôler. La création et la parution se manifestant conjointement sont rarissimes quand on se limite aux néologismes de la langue générale avec exclusion du vocabulaire de la novlangue qui caractérise les productions publicitaires, les discours et débats politiques...

Il est à noter que la temporalité (âge néologique, durée de néologisme) ne sera pas connue. La datation (1^{er} attestation retenue) n'est pas forcément la date - moment - précise de la création du mot. La date de l'attestation du néologisme (dans le contexte où il apparaît) ne concorde pas forcément avec la date de sa création, sauf pour les hapax .Il est rare d'être sûr de la première occurrence du néologisme. De même, nous notons qu'une date, une seule date ne devrait suffire pour attester la naissance d'un néologisme. Elle fixe juste une occurrence. Paradoxalement, tous les mots qui naissent ne constituent pas des néologismes. Un néologisme doit d'abord s'implanter et obliger ainsi la société à l'admettre et la langue (le dictionnaire) à l'accueillir et à l'insérer. La fréquence ne serait-elle pas en train de devenir un critère de néologisme ? La fréquence serait-elle un élément de renforcement ou d'érosion de néologisme ?

Un mot de 15/20 ans (après sa création ou sa généralisation) est-il toujours néologique ? Il n'est pas aisé de répondre. Peut-on réellement fixer clairement une durée de /à la néologicit   ? A partir de combien de r  emplois un n  ologisme perd-il son caract  re n  ologique ? Si l'on retient la r  currence comme crit  re de nouveaut  , la r  ponse par oui n'est pas   vidente. Il est difficile d'imaginer comment effectuer un tel comptage. Pour Sablayrolles, « l'aporie est autant th  orique que pratique »¹³, mais la temporalit   pourrait   tre estim  e en ann  es. Tels sont les avis des nombreux linguistes comme cela se rencontre dans maintes sources.

Gilbert (Louis), dans son *Dictionnaire des mots nouveaux*¹⁴ a inventori   le n  ologisme sur dix ans et un peu plus. Cela peut augurer et peut s'interpr  ter comme une moyenne rationnelle de dur  e de nouveaut   d'un mot r  cemment cr  e ou introduit dans les discours, bien que la lexicographisation (dictionnarisation) demeure relative. Le temps de lexicographisation et le choix des termes varie d'un dictionnaire    un autre.

Il appara  t aussi, fort et clairement que l'intervalle de dix ann  es est acceptable. Sablayrolles qui r  cuse, aujourd'hui, ce type d'approche mentionne Wijnands¹⁵ (qui adh  re    l'id  e de dix ans comme dur  e de temporalit   n  ologique). A notre niveau, sur un   chantillon de 70 n  ologismes de plusieurs parutions, pris au hasard, nous avons d  gag   une moyenne de dix ans : temps enregistr   entre la premi  re attestation (d'apr  s le N.P.R) et la date d'admission dans le P.L.I. Picoche et Fabre avec Baylon, citent,   galement, une enqu  te situ  e entre 1945/1960 r  alis  e¹⁶ par J. Dubois, L. Guilbert et H. Mitterrand.

M  me l'*Encyclop  die Du Monde Actuel* (E.D.M.A) *linguistique* pour qui la n  ologie est « tendance fondamentale de la langue »¹⁷ y voit, sans   tonnement, la raison des r  visions des dictionnaires usuels au moins tous les 15 ans. Les   ditions Larousse elles-m  mes ont r  vis   leur P.L.I depuis 1905- date de sa 1  re parution jusqu'   2005, pr  s de 10 fois ; en moyenne une fois tous les 9/10 ans¹⁸.

Restera-t-il    g  n  raliser l'initiative du *Dictionnaire Encyclop  dique Hachette* (D.E.H) o   l'on instaure une rubrique n  ologique qui servira d'antichambre aux n  ologismes retenus avant d'  tre introduits et adopt  s d  finitivement par la langue et le dictionnaire ? Nous n'oublions pas de signaler et de rappeler aussi que toute nouvelle parution n'est pas n  cessairement nouvelle.

Le dictionnaire (le manuel, l'ouvrage) ne peut pas inventorier tous les mots susceptibles d'appartenir    une langue donn  e. Il y a des mots implant  s depuis longtemps dans le lexique et que les dictionnaires ignoraient. Leur r  cup  ration-r  gionalisme (emprunt endolingue) exemple *cagnard* (92), *raviole* (92), *burle* 94, et leur insertion constitueraient-elles une int  gration n  ologique r  elle ? Bien s  r, dans une d  finition tr  s g  n  rale, ils sont admis en qualit   de n  ologismes. Leur n  ologicit   est attest  e depuis leur accueil dans la langue g  n  rale.

Conclusion

Au terme de ce travail, nous retiendrons que la n  ologicit  , comme dur  e, reste fluide, et comme sentiment elle demeure relative. Mais cette fluctuation ne l  gitime pas la n  gation de la n  ologicit   ou le rejet du concept. La n  ologicit   est r  elle, la qualit   et l'  tat n  ologiques sont ind  niablement vrais. La notion est d'autant pertinente qu'il ne serait que justice de la

prendre sérieusement en charge et qu'elle doit être définie en rapport avec les concepts de néologisme et néologie. Ne constitue-t-elle pas le trait définitoire, principal du néologisme ? Sous cette caractéristique distinctive - la néologisme -, le néologisme ne serait-il pas un terme simple ; un mot ordinaire dans toute la masse lexicale ? Sans néologisme y aurait-il des néologismes ?

Notes

¹ Néologismes du *Petit Larousse illustré* (P.L.I.), parutions 1990, 1992, 1993...

² Mitterrand H. *les mots français* Que sais-je ? p. 100

³ Combien de mots créés n'ont pas trouvé preneurs (dictionnaires). Il y a des termes mort-nés, des termes éphémères, d'autres tombent, après un court succès, dans l'oubli et n'auront jamais de place dans le dictionnaire. L. Guilbert juge et admet le néologisme sur la base de la permanence et la récurrence du mot, dit nouveau, dans l'usage « ne serait-il pas alors plus logique de décider que seuls les mots d'usage constant doivent être considérés comme tels (néologismes), les autres devant être classés sous des rubriques dites « préciosités » ou « curiosités » ». *la créativité lexicale*, p. 45.

⁴ La réussite du mot nouveau (dictionnarisation, diffusion...) dépend souvent de plusieurs facteurs, déficit lexical et absence de concurrent, forme adaptée au système linguistique, etc.

⁵ *Problématiques de la néologie*

⁶ Mortureux. M.F., *la lexicologie entre langue et discours*, éd. Sedes, 1997, p. 105

⁷ Faut-il insister sur la dictionnarisation et l'ériger comme critère de néologisme ? Voir tableau, p. 8.

⁸ Alors, beaucoup de mots demeurent des Hapax, Idem. N° 69.

⁹ Sablayrolles. J.F. *La néologie en français contemporain*, Champion. Paris 2000. p.202

¹⁰ Le terme relève d'abord et souvent d'un autre domaine, d'un autre vocabulaire économique, social, politique. Sa judiciarisation et sa récupération par le jargon des juristes est une manifestation ultérieure.

¹¹ L'inverse, donnera l'occasion de penser à un mot non usité, devenu rare, jugé, fort probablement, comme « archaïque » il sera donc retiré.

¹² Cf. *oulipe la littérature potentielle*, Gallimard 1973, p. 36.

¹³ Sablayrolles J.F., *Néologisme et nouveauté (s)* cahiers lexicologiques N° 69-1996. 2.

¹⁴ Cité par Guilbert, in Introduction, *GLLF*, Paris 1975.

¹⁵ Idem. N° 69.

¹⁶ Picoche J., *Précis de lexicologie Française*, Nathan, Fabre, Baylon, *la sémantique*, Nathan

¹⁷ *E.D.M.A linguistique*, p.142.

¹⁸ Les refontes éditoriales du dictionnaire ayant eu lieu en 1924, 1935, 1948, 1952, 1959, 1968, 1981, l'édition 98 est résultat de la dernière refonte et révision de l'ouvrage pour le XX^e siècle.

Bibliographie

Fabre, Paul, Baylon, Christian. 1978. *La sémantique*, Paris, Nathan.

Mitterrand, Henri. 1972. *Les mots français*, Paris, Que sais-je ?

Guilbert, Louis. 1975. *La créativité lexicale*, Paris, Larousse.

Oulipo. 1973. *La littérature potentielle*. Paris, Gallimard.

Mortureux, Marie-Françoise. 2008. *La lexicologie en langue et discours*, Paris, Sedes.

Sablayrolles, Jean-François. 2000. *La néologie en français contemporain*, Paris, Honoré Champion.

Grand Larousse de la Langue Française, Paris, 1975.

Quemada, Bernard, 2006. *Problématiques de la néologie* (Che fine fanno i neologismi ? A cento anni dalla pubblicazione del dizionario moderno di Alfredo Panzini), Leo S. Olschki Editore.

Rey, Alain. 1996. « Néologisme : un pseudo-concept ? » *Cahiers de lexicologie* n° 28.

Sablayrolles, Jean François. 1996. « Néologisme et nouveauté(s). *Cahiers de lexicologie* n° 69-2.

E. D. M. A. 1978. *La linguistique*, Paris, Livre de poche.

Dictionnaire Hachette. Paris, 2006.

Nouveau Petit Robert (version informatisée) 2006.